



REGLEMENT MOISSBATT CROSS DES TERRES DE JIM 2026

Le Moissbatt' Cross reste encore maintenant une activité peu reconnue par bon nombre d'organisateur de manifestations JA, ce qui ne facilite pas la possibilité de faire des classifications départementales, régionales et nationales.

I/ BUT DE LA COURSE

Il s'agit d'une compétition amicale, plus folklorique que sportive, c'est-à-dire qu'une atmosphère d'entraide mutuelle et de camaraderie doit régner sur le terrain et dans les stands

Sachez que le public vient voir un « spectacle » et que pour lui le résultat compte peu (voir pas du tout).

Il s'agit d'une course sous la forme d'inter-CCJA ou associations. Elle se déroule en plusieurs manches durant tout le week-end.

II/ LE DÉROULEMENT DES COURSES

Les équipes seront libres de garder le même pilote au cours des différentes manches ou d'en changer (voir modalités ci-après).

Une course se déroule en de deux étapes. Tout d'abord des courses de 10 minutes le vendredi et le samedi puis des courses de 14 minutes pour le dimanche.

Au cours des courses, minimum 8 commissaires, seront postés autour et au centre de la piste, aux endroits stratégiques et en sortie de virages. Ils auront pour but de sécuriser la piste, de contrôler le bon déroulement des courses, les pilotes devront, tout au long des manches, contrôler les signes des commissaires pour s'arrêter, ou adapter sa conduite si besoin.

Tous les commissaires seront équipés de drapeaux de signalisation (signification ci-après), les chauffeurs se doivent de les respecter. **En cas de non-respect des drapeaux, en fonction de la gravité, l'organisation se réserve le droit qu'à n'importe quel moment de la compétition, et pour n'importe quel prétexte, d'exclure une machine ou un pilote, de la manche voir, jusqu'à la fin du week-end.** Il en va de la sécurité de chaque spectateur, commissaire et pilote.

Les horaires exacts des courses vous sont transmis dans un document joint.

III/ ORGANISATION

Les courses seront organisées sous 2 manches minimum (en fonction du nombre de machines),

- Le vendredi 11/09 :

Courses dites de « reconnaissance » et de prise en main du circuit, les tours seront comptés mais ne compteront pas dans le classement général du week-end, ils serviront seulement à classer les catégories de machines pour les jours suivants.

- Le samedi 12/09 :

La répartition des machines par manches sera décidée selon le classement du vendredi. Au fil de la journée, le jury changera les listes des machines par manche, pour s'adapter aux différences de vitesse et pour garder une certaine équité entre les participants.

- Le dimanche 13/09 :

Les manches du dimanche seront considérées comme « finale », les tours seront comptés, comme le samedi.

Les machines seront classées par nombre de tour total comptabilisé entre le samedi et le dimanche.

Rouler sur le circuit en dehors des horaires de courses, sans commissaires de courses est **STRICTEMENT INTERDIT**

COURSE DE NUIT ET MANCHE FEMININE :

Une Manche de nuit sera organisée le Samedi 12/09 **UNIQUEMENT**, les phares/lumières sur les machines seront donc obligatoires pour les pilotes souhaitant y participer.

Une course féminine sera organisée le Dimanche 13/09 en début d'après-midi, chaque écurie pourra prétendre y participer à condition que la pilote féminine ai envoyé les documents au préalable.

LES MANCHES FEMININES ET LA COURSE DE NUIT NE COMPTEONT PAS DANS LE CLASSEMENT DU WEEK-END, pour ne pas pénaliser les écuries qui n'ont pas de pilote féminine ni de phares.

VI/ LE CIRCUIT

Nous partagerons le circuit et l'emplacement « stands » avec les autres disciplines de sports mécaniques (Traîne-cul et Garden cross).

N'oublions pas que les courses de « Moissbatt' cross » sont essentiellement pour faire du spectacle, ce n'est pas un derby de démolition, bien que dans certains cas les collisions sont inévitables, elles sont donc tolérées **DANS LA LIMITE DU RAISONNABLE**.

En revanche, il est INTERDIT de percuter violemment, d'endommager volontairement un adversaire sous peine d'exclusion (**vous devez être maître de votre véhicule**).

Si une machine rencontre des problèmes techniques ou se retourne sur le circuit durant la course, le pilote **doit rester dans sa machine, sans enlever son casque et son harnais, il pourra en descendre uniquement si un commissaire lui en donne l'autorisation** après avoir arrêté momentanément la course.

Si la machine s'est arrêté ou retourné n'est pas sur le circuit et ne gêne pas la poursuite de la course (au centre du circuit, ou dans les stands par exemple), le pilote pourra descendre de sa machine une fois avoir été autorisé, et la course continuera.

En cas de retournement d'une machine, **le pilote doit au plus vite arrêter son moteur** et attendre l'aide des commissaires pour sortir du poste de pilotage. La machine sera ensuite remise sur ses roues puis évacuée.

V/ SIGNALISATION

Lors du placement sur la ligne de départ, un membre de l'organisation s'assurera que les machines soient prêtes à partir par un signe de la main des pilotes. Le top départ sera lancé par un abaissement de drapeau.

Les différents drapeaux présentés par les commissaires sur les manches sont les suivants :

- **VERT** : RAS, continuer avec prudence
- **ROUGE** : ralentir, une machine plus rapide s'apprête à vous dépasser
- **Drapeaux agités croisés VERT + ROUGE** : Arrêt de la course (accident, panne ou fin de course)

VI/ LE VÉHICULE

a) Aspect extérieur

Les Machines devront garder la « Nature » d'une moissonneuse-batteuse roues arrières-directrices, roues plus grandes à l'avant qu'à l'arrière.

Il n'y a pas de restriction sur la puissance de la machine, le gabarit ni le type de châssis (d'origine agricole, base mécano-soudée, châssis PL...)

Les transmissions à chaînes sont interdites. La vitesse sur circuit ne doit pas excéder 60 km/h

Les machines devront porter leur nom clairement de chaque côté de la machine.

Il ne faut pas que la machine ne présente de fuites de fluides excessives.

On doit supprimer les diviseurs, pointes de coupe, les releveurs, les sections, les rabatteurs. Toutes les parties pointues afin d'éviter les crevaisons.

Les bords tranchants (arêtes vives) sont à éviter au maximum.

b) L'arceau de sécurité

L'arceau autour du poste de pilotage est l'élément essentiel de sécurité, il sera testé avant la première course du week-end, il faudra soulever une roue de la machine depuis l'arceau au-dessus du pilote.

L'organisation se réserve le droit de reconstrôler les arceaux durant le week-end (après un retournement par exemple).

Si le commissaire de course estime que le pilote n'est pas en sécurité la machine ne prendra pas le départ, ou ne continuera pas les courses. Il est donc fortement conseillé d'assembler ses arceaux sérieusement.

c) Le moteur

Chaque machine devra avoir :

- Son propre système de mise en route au niveau du poste de pilotage.

Un système pour éteindre le moteur depuis le poste de pilotage, et si possible un arrêt d'urgence permettant aux commissaires d'éteindre le moteur depuis l'extérieur (à l'avant et/ou à l'arrière de la machine (bouton coup, de poing ou câble à tirer).

L'accélérateur doit être un potentiomètre, un câble ou une tringlerie reliée à une pédale, et l'accélérateur doit revenir au ralenti tout seul grâce à un ressort de rappel (accélérateur à main interdit).

Les batteries doivent être fixées correctement en cas de retournement ou de tout autre problème.

Les réservoirs (carburant, huile et eau) devront être fixés correctement et ne pas présenter de fuites excessives. Le réservoir à carburant ne devra pas contenir plus de 50 litres.

Un test de frein sera effectué, chaque machine devra posséder des freins fonctionnels !

d) Siège et ceinture de sécurité

La machine devra être munie d'un siège (baquet conseillé) solidement fixé aux arceaux ou au châssis. Le harnais de sécurité (4 points) doit être solidement fixé également, et sera aussi vérifié par l'organisation avant le départ.

e) Renforts et protections

Pare-chocs avant + arrière (compris entre 0.70 et 1.20 M environ) , les pare-chocs latéraux ne sont pas obligatoires mais restent vivement conseillé, il en va de même pour les parties importantes à protéger (radiateurs roues etc.).

En cas de retournement, il faudrait prévoir un emplacement solide du châssis ou des arceaux, permettant de remettre la machine sur ses roues.

VII/ LE CONTROLE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

Le contrôle de sécurité s'effectuera en amont de la première manche du week-end et portera donc sur :

- L'arceau de sécurité (les véhicules seront soulevés par l'arceau au-dessus du poste de pilotage)
- Les pare-chocs
- La fixation du siège et du harnais
- Le démarrage et l'arrêt de la machine
- Le fonctionnement des freins

Après ce contrôle technique, l'organisation des TDJ se réserve le droit d'interdire la participation du véhicule si la sécurité n'est pas conforme au présent règlement.

VIII/ LE/LES PILOTE(S)

Chaque pilote devra être Majeur(e)

Chaque pilote devra obligatoirement porter un casque intégral, adapté à sa taille et qui ferme !

Les protections supplémentaires (dorsales, cervicales...) sont vivement conseillées

Plusieurs pilotes pourront être inscrit sur la même machine (jusqu'à 3 + 1 féminine).

Pour pouvoir participer, il faut obligatoirement inscrire la machine et leurs pilotes sur le formulaire prévu à cet effet en transmettant les éléments obligatoires suivants (à retrouver sur le site internet des Terres de Jim).

- **Documents obligatoires PAR MACHINE :**

- Formulaire d'inscription Machine (responsable machine, date d'arrivée, liste des accompagnants présence au camping bénévoles)

- **Documents obligatoires PAR PILOTE :**

- Formulaire d'inscription comprenant **Nom, prénom, âge, adresse postale, coordonnées téléphoniques, adresse mail des différents pilotes**
- Copie du **document d'identité valide** à l'inscription
- Copie d'un **certificat médical valide** à l'inscription

- Copie de **l'attestation d'assurance de responsabilité civile valide** à l'inscription

La commission se réserve le droit de disqualifier une équipe ou un pilote, ou de leur interdire de concourir, en cas de non-conformité administrative d'un pilote ou en cas de comportement violent envers un adversaire, un membre de l'équipe ou de l'un de ses membres.

ALCOOL :

La consommation d'alcool avant, pendant et entre les courses est prohibé, des contrôles seront effectués par les services d'ordres. Qui pourront entraîner une interdiction au pilote de rouler.

Accès à l'espace « stands » ou « paddock »

L'atelier, en bordure de piste sera clôturé et accessible uniquement par l'équipe, constituée au maximum de 5 personnes (noms à remplir dans les documents d'inscriptions). Toute personne qui laissera rentrer des personnes non autorisées dans le parc sera sanctionnée.

PARADES :

Une fois par jour, avant la dernière course de chaque jour (course nocturne exclue) une parade sera organisée.

Le but est de faire 1 ou 2 tours d'honneur dans le but d'ameuter le public en amont de la course.

Les différents membres de l'équipes sont tous autorisés de monter sur la machine pour faire le défilé A CONDITION QU'ILS SOIENT EN SECURITE, cette parade devra s'effectuer EN ROULANT AU PAS, de l'autre côté des merlins de terres.

Les klaxons, cris de guerre, drapeaux... sont vivement conseillés.

Les fumigènes, enceintes, sonos, déguisement... sont tolérés du moment que cela reste décent et respectueux.

Le but est de se faire montrer, de profiter et d'amuser avec le public, ce n'est en aucun cas une démonstration de force ni de puissance.

IX/ L'ORGANISATION DU PÔLE SPORTS MECANIQUES

Rôle : Cette commission a pour but d'organiser la partie moissbatt cross/traîne-culs/garden cross lors de l'évènement, de recenser les différentes machines et pilotes afin d'enregistrer

correctement leurs inscriptions, mais aussi d'organiser au mieux l'arrivée des participants sur site et le bon déroulement des courses.

Elle veille notamment à l'application du règlement les jours de courses. Elle a tout pouvoir pour :

- Faire modifier l'équipement d'un véhicule
- Ne pas autoriser la participation d'un véhicule ou d'un pilote conformément au présent règlement
- Faire respecter le règlement et les consignes de sécurité. En cas de litige, les membres de cette commission est seul juge.

X/ LOTS

Des lots seront offerts à toutes les équipes (1 lot par machine/équipe).

La remise des prix sera effectuée sur la scène officielle des Terres De Jim le dimanche en fin de journée.

La présence d'au minimum 1 personne par équipe est souhaitée, pour monter sur scène récupérer les lots, et pour la photo de groupe.

XI/ DEDOMMAGEMENTS

Pour le Week end (Samedi-Dimanche), sera donné pour chaque équipe de Moissbatt-cross 50 euros/ jour sur une carte cashless. Soit un budget de 100 € utilisable sur site

Après l'évènement, une contribution au déplacement de 200€ par machine sera transmise à chaque responsable de machines.

XII/ LE TERRAIN

L'emplacement total dédié aux sports mécaniques est de 270x140 m, mais il sera partagé avec d'autres sports mécaniques : Garden cross, et traine-culs, qui évolueront sur le même circuit, et partageront donc le même espace stands « paddock ». Néanmoins pour une question pratique, les paddocks seront ordonnés de manière à regrouper chaque discipline ensemble.

Les dimensions du circuit sont de 190x80 comprenant un cordon de terre pour la sécurité des spectateurs. Ce cordon sera d'environ 80cm de haut, autour seront placées des barrières de ville pour la protection du public. (*Plan joint*),

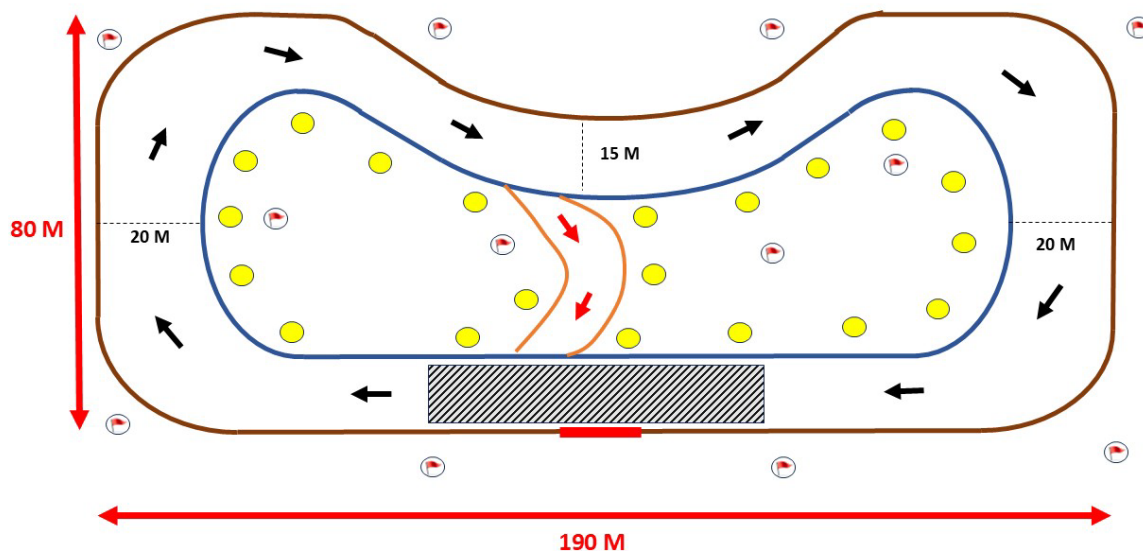
L'entrée sur le circuit se fera milieu de la ligne droite principale, coté atelier.







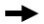

Des extincteurs seront présents au centre et tout autour de la piste.

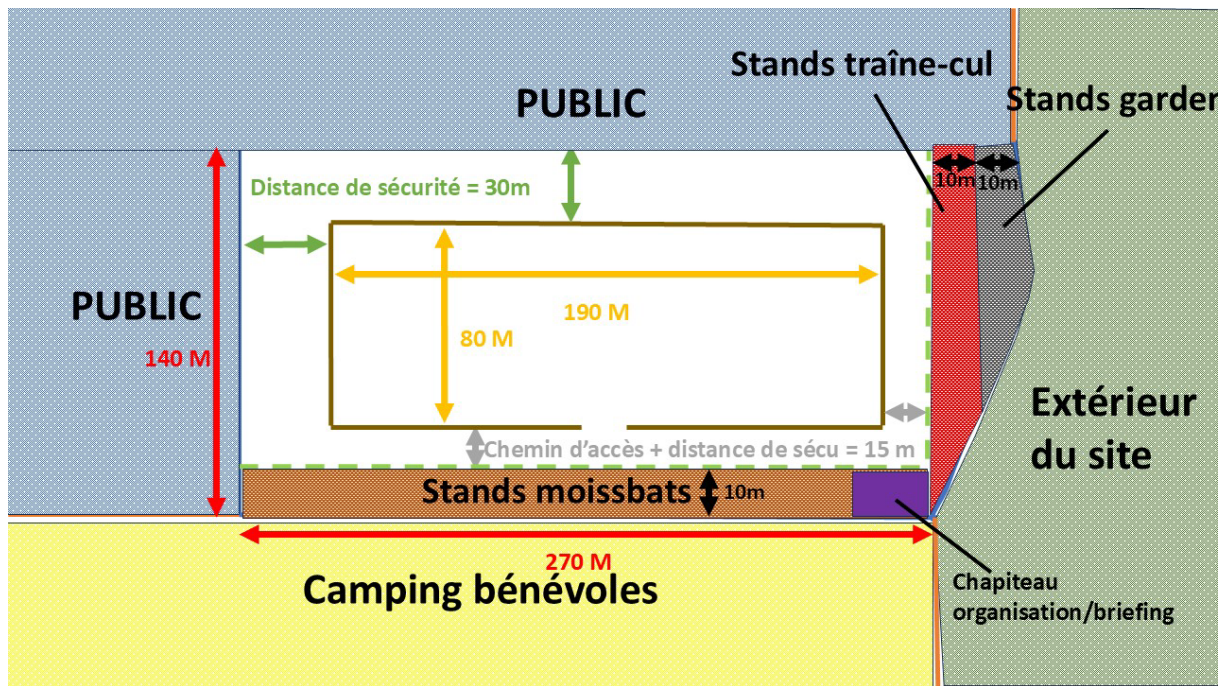
L'entrée sur le circuit se fera au bout de la ligne droite principale, coté atelier.

Des extincteurs seront présents au centre et tout autour de la piste.

XII/ PLAN



-  Merlins de terre – limite extérieure du circuit
-  Limite intérieure du circuit
-  Grille de départ
-  Accès au circuit depuis les stands
-  Commissaires de courses
-  Bottes de paille
-  Sens du circuit
-  Raccourci : obligatoire garden cross, autorisé 1 fois/manche MB et traîne-cul



Mise à jour le 11/05/2025

Règlement crée et adapté par PILMES Theo et BRUYERE Grégory le 13/04/2026 et validé en CO TDJ le 21/04/2026

Règlement adapté par MOTA Virginia 29/04/2026

Soumis à évolution concernant la sécurité, les modalités d'inscriptions et le plan général du circuit/paddock